

L'eurodéputé Claude Rolin quitte le cdH

L'eurodéputé Claude Rolin, ancien secrétaire général du syndicat chrétien CSC, quitter le cdH avec lequel il était en froid depuis le changement de coalition de l'été 2017 en Wallonie. Il s'inscrira comme demandeur d'emploi à la fin de son mandat. *« Ma décision de ne pas poursuivre après ce mandat de député européen date du changement d'attelage en Région wallonne »,* consécutif à l'appel du président du parti, Benoît Lutgen, de ne plus gouverner avec le PS et sa décision de s'allier au MR. *« J'ai dit que je prenais du recul, j'ai pris du recul : je n'ai plus renouvelé mon adhésion. Mais sans la moindre conflictualité »,* affirme le Bertrigeois âgé de 62 ans.

« Je sais que ce n'étaient pas les qualités intrinsèques de Claude Rolin qui ont convaincu Benoît Lutgen, mais bien l'image du syndicaliste. Mais je ne pense pas avoir été un jouet parce que j'étais conscient de ce que je fai-

sais », ajoute-t-il.

Pas d'interférence

L'ancien syndicaliste reconnaît ne pas avoir été en confrontation avec M. Lutgen sur les positions qu'il a adoptées au Parlement européen, où il faisait partie du plus important groupe politique, le PPE (conservateur). *« Je n'ai jamais connu la moindre interférence sur mes positions. J'ai eu une liberté totale, et mes engagements, ceux du programme européen du cdH, ont été tenus. Ça aurait pu être problématique, parce que je suis le député le plus rebelle de mon groupe parlementaire. »*

L'ancien syndicaliste assure avoir pu peser sur certaines positions du PPE.

L'homme critique le fonctionnement de la politique, mais il ne renonce pas à l'action politique. *« Le monde politique fonctionne d'une façon que je n'apprécie pas : les compromissions, les stratégies. [...] Un politique fonctionne en "je",*

sur un marché et sur des temps toujours plus courts. Je respecte ça, mais c'est pas mon truc ». ■